



RAPPORT D'ACTIVITÉS SYNTHÉTIQUE



2016



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



LE DÉPARTEMENT

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Parc
naturel
régional
du Verdon
Une autre vie s'invente ici



Sommaire

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE	3
LE BUDGET 2016	4
LES RESSOURCES HUMAINES	5
LES ACTIONS MENÉES EN 2016	6
LES INVENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	7
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA GÉODIVERSITÉ	8
GESTION/PRÉSERVATION/RESTAURATION DES MILIEUX.....	9
VERS DES PAYSAGES REQUALIFIÉS	10
RÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION	11
VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BÂTI.....	12
LES ÉCOGARDES	13
PLAN DE GESTION DES DOMAINES DE VALX-FÉLINES	14
GÉRER, DIFFUSER ET VULGARISER LES DONNÉES	15
AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE.....	16
MOBILISER ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DES PARTENAIRES.....	17
DÉVELOPPER L'IMPLICATION DES PUBLICS	18
METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTERPRÉTATION.....	19
STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON	20
RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE	21
RELOCALISER L'ÉCONOMIE ET LES ÉCHANGES.....	22
CONCILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET BIODIVERSITÉ.....	23
VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE.....	24
COOPÉRATION : DU LOCAL À L'INTERNATIONAL	25
ÉVALUATION DE LA CHARTE ET OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE.....	26
AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU.....	27
PRÉSERVER ET VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES.....	28
ALLER VERS UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU.....	29
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX.....	30
CONCILIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU	31
REMERCIEMENTS	32



La vie du syndicat mixte

Un parc naturel régional est un **territoire dont la valeur des patrimoines naturels et culturels remarquables justifie une reconnaissance nationale**. Ce territoire est labellisé « Parc naturel régional » dès lors que **ses élus s'engagent** dans un projet qui allie développement et préservation des patrimoines. **La charte du Parc** fixe les orientations du développement économique et social, dans le souci du renouvellement des ressources et de la valorisation des patrimoines. L'État donne **le label Parc naturel régional, pour une durée de 12 ans**.

Né en 1997, le Parc naturel régional du Verdon est géré par le **syndicat mixte** de gestion du Parc naturel régional du Verdon auquel ont adhéré 46 communes, 2 départements (les Alpes-de-Haute-Provence et le Var) ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Parc naturel régional du Verdon est une collectivité locale. Son organisation fait travailler côte à côte des **instances décisionnelles** (élus des collectivités adhérentes) et des structures participatives ouvertes aux citoyens, aux associations, aux professionnels, aux scientifiques. Une équipe pluridisciplinaire de salariés est au service de l'ensemble.

Les instances de décision

C'est le comité syndical (équivalent d'un conseil d'administration) du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui prend les grandes décisions (budget, créations d'emplois, statuts, orientations). Il est composé de représentants des collectivités adhérentes au syndicat (1 délégué de chacune des 46 communes adhérentes, 2 délégués du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, 2 délégués du Conseil départemental du Var, 4 délégués du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Y siègent également, avec voix consultative, les communautés de communes, les chambres consulaires, les représentants du conseil de développement et de l'association des amis du Parc.

Pour les affaires courantes, le Parc est dirigé par un bureau de 18 membres élus au sein du comité syndical et animé par un président.

Les instances consultatives

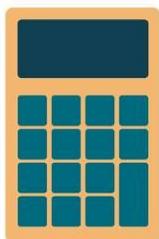
Le Parc naturel régional du Verdon, c'est 33 000 habitants qui apportent leurs savoirs, leurs idées, leurs attentes. Ils sont force de proposition au sein de plusieurs structures participatives :

5 commissions thématiques permanentes (eau, patrimoine naturel, développement économique, sites-paysage et aménagement, diffusion des connaissances); des groupes de travail ou des comités de pilotage qui œuvrent sous la responsabilité des élus ; le conseil scientifique ; le conseil de développement.



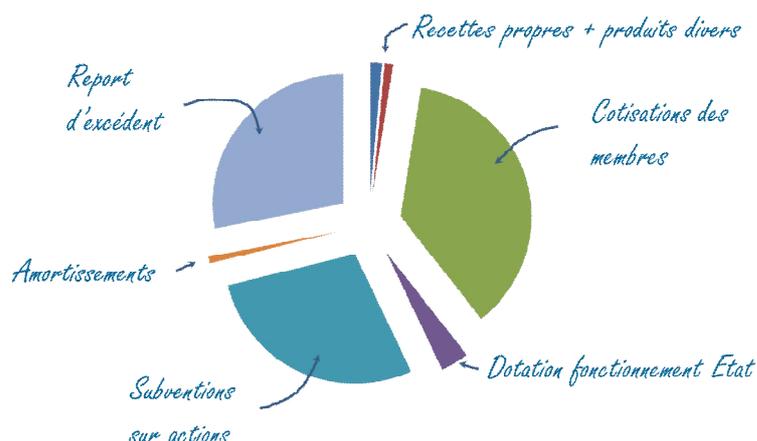
Le budget 2016

Les recettes du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon proviennent d'abord des cotisations de ses membres :

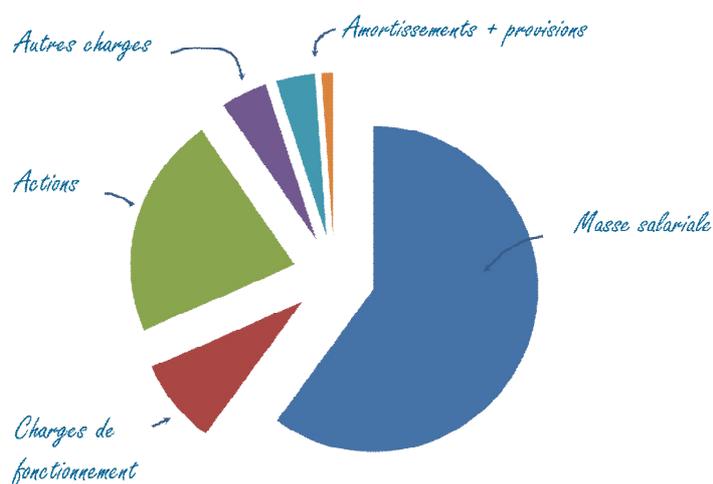


- les 46 communes qui contribuent à hauteur de 4 euros par habitant (population DGF), soit un total de 178 187 € (taux inchangé depuis 2009),
- les 2 départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var qui contribuent à hauteur de 102 016 € chacun,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui apporte la part la plus importante : 955 448 €,
- une dotation de fonctionnement de l'État de 125 000 €.

Le budget est ensuite équilibré par les subventions sollicitées auprès des conseils départementaux, du Conseil régional, de l'État, de l'Union européenne et des partenaires tels que l'Agence de l'eau, EDF, l'Occitane... en lien avec le programme d'actions.



Les dépenses de la section de fonctionnement évoluent entre 2,5 et 3 millions d'euros, ces dernières années. En 2016, elles s'élevaient à 3 036 473 € (résultats du compte administratif 2016), réparties comme suit :



La principale intervention du Parc étant liée à son apport en ingénierie, la part des dépenses de personnel dans le budget est importante.

Les dépenses d'investissement sont moindres car le syndicat n'a pas vocation à réaliser directement des aménagements. Elles totalisaient 189 677 € en 2016 (dont : 14 407 € pour la finalisation des travaux de la ferme caprine pédagogique, 22 416 € pour l'acquisition d'équipements de visio-conférences, 69 478 € pour le renouvellement du parc automobile et informatique et 50 000 € de dotation d'investissement au budget de la régie).

Les ressources humaines

En 2016, 40 techniciens salariés mettaient en œuvre les actions du Parc, apportant ainsi leurs compétences interdisciplinaires. Ils sont la boîte à outils du Parc.

Cette équipe évolue en fonction des projets validés dans le programme d'actions pluriannuel. Chaque année, elle est renforcée par plusieurs stagiaires.

Les interventions de l'équipe du Parc sont très diverses ; certaines activités sont récurrentes et assurent le fonctionnement de la structure (suivi administratif, marchés publics, gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines, secrétariat, accueil, communication, entretien des locaux et des domaines...). D'autres permettent de faire vivre les instances de participation et les groupes de travail liés aux projets, de maintenir les échanges, de représenter la structure, et de peser dans les différents réseaux ou lieux de décisions pour faire valoir les intérêts du territoire. Enfin, une grande partie du temps est consacrée à l'accompagnement de projets portés par les communes, les intercommunalités ou les acteurs socio-économiques du territoire ou à mettre en œuvre les actions portées par le Parc.

Pour en savoir plus sur l'équipe : programme d'actions et trombinoscope



A télécharger sur notre site : www.parcduverdon.fr/fr/page/trombinoscope

Les actions menées en 2016

Chaque année, entre 150 et 200 actions sont menées ou accompagnées par le Parc naturel régional du Verdon, toujours avec un ou plusieurs partenaires. En effet, le Parc n'a pas vocation à faire à la place des acteurs du territoire (collectivités, administrations, entreprises, associations, citoyens), mais à les aider à mettre en œuvre des actions contribuant au développement durable du Verdon.

Le rapport annuel d'activités est le document dans lequel est présenté le travail mené par les commissions thématiques pour répondre aux objectifs de chacune des 13 orientations de la charte du Parc. Cette charte, établie pour une période qui va de 2008 à 2020, constitue le plan de vie du Parc. Elle est déclinée en programmation d'actions de trois ans qui définissent des priorités opérationnelles.

Ce rapport ne contient pas une description de la totalité des actions. Il s'attache plutôt à dessiner un portrait simple de ce qui a progressé pour chaque orientation en 2016. Le rapport annuel d'activité est donc un guide qui permet de visiter la charte du Parc au travers d'actions concrètes et récentes.

L'ensemble de ces actions sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès de l'Union européenne, de l'État, en grande partie de la Région, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés (Société du canal de Provence, EDF, l'Occitane...).

A souligner, le travail indispensable réalisé par les services administratifs du Parc pour que les commissions puissent mener à bien leur œuvre.

Pour ceux qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur l'une ou l'autre des actions et des orientations, il suffit de s'adresser à la maison du Parc ou de visiter notre site Internet : www.parcduverdon.fr

Bonne lecture !





Les actions réalisées en 2016

Les inventaires naturalistes de la Trame verte et bleue

En 2016, le Parc du Verdon s'est donné comme objectif à 3 ans, de décliner la Trame verte et bleue sur son territoire, ainsi que prévu par le Grenelle de l'Environnement. La Trame verte et bleue doit favoriser le déplacement des espèces, de plus en plus impactées par nos activités humaines (urbanisation, réseaux routiers, évolution des paysages, etc.). Plus globalement, elle doit permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et être déclinée dans les documents de planification (PLU, PLUi, SCOT), elle devra également être déclinée dans la future charte du Parc (cartographie et plan d'actions).

En 2016, plusieurs inventaires naturalistes ont été réalisés, afin d'être en mesure de mieux évaluer les enjeux potentiels en termes de continuités/discontinuités écologiques pour des espèces représentatives :

- Chevêche d'Athéna (oiseau),
- Apollon et Semi-apollo (papillons),
- Proserpine (papillon),
- Écrevisses,
- Pie-grièche écorcheur (oiseau),
- Petit rhinolophe (chauves-souris).

Avec la contribution financière de :

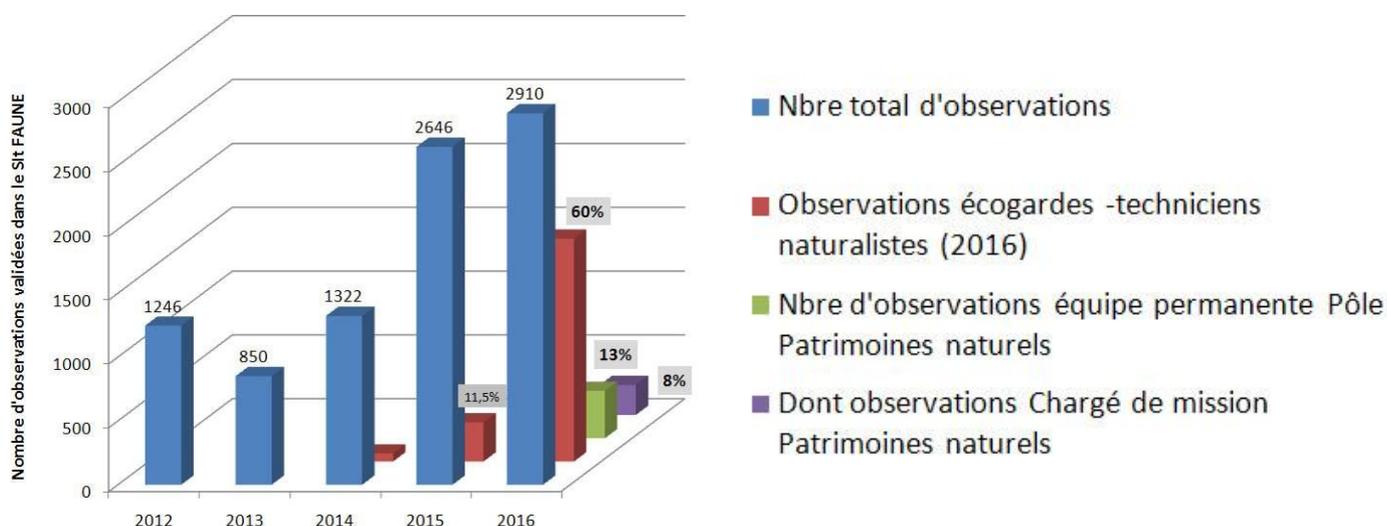


ZOOM sur Les observations naturalistes, en quelques chiffres

2910 observations naturalistes faunistiques ont été effectuées en 2016 et reversées dans la plateforme régionale des données naturalistes publiques SILENE, dont 1005 sont issues des inventaires participatifs de la biodiversité réalisés en 2016 sur la commune de Blieux.

L'effort de prospection naturaliste est constant depuis 2012. Ce dernier est indispensable pour les porter à connaissance et permettre au Parc de garder une capacité d'expertise. Les postes d'écogardes naturalistes ont contribué en 2016 à plus de la moitié des connaissances produites.

Les données d'inventaires faunistiques produites chaque année par le Parc (ingénierie et prestations)



Les actions réalisées en 2016

Le plan d'actions chauves-souris



©S. Blanc - PNRV

Le territoire du Parc naturel régional du Verdon n'abrite pas moins de 24 espèces de chauves-souris sur les 35 que compte l'Europe, dont plusieurs espèces emblématiques ayant justifié la mise en place d'un plan d'actions spécifique à l'échelle du territoire du Parc. Soutenu financièrement par la Région, l'État et le Conseil départemental du Var, un nouvel aménagement en faveur des chauves-souris a pu être réalisé en 2016.

Pose d'une grille à l'entrée d'un tunnel sur la commune d'Esparron-de-Verdon, afin de préserver la quiétude des chauves-souris en hiver et la reproduction probable d'une colonie de murins de Daubenton.



La géodiversité

Suite à son inventaire du patrimoine géologique, le Parc a toujours l'ambition de mettre en œuvre un plan d'action en faveur de la découverte et de la préservation du patrimoine géologique exceptionnel qui compose notre territoire.

L'année 2016 a été consacrée à formaliser des liens avec le nouveau gestionnaire et le personnel de la Réserve nationale géologique de Haute-Provence (Conseil départemental des AHP), ainsi qu'à l'accompagner dans sa démarche de restauration du site emblématique mais menacé des siréniens. Le programme « Espace valléen », porté par le Parc, donnera également l'opportunité de mener d'autres actions concrètes de valorisation de sites géologiques à partir de 2018.

ZOOM sur l'étude d'impact du piétinement sur les milieux aquatiques

Les conclusions de cette étude ont été rendues après 3 années de travail menées par le Parc et la Maison régionale de l'eau, avec un appui scientifique de l'IRSTEA d'Aix-en-Provence et de l'IMBE d'Avignon (pour les aspects hydrobiologiques), et de l'université Joseph-Fournier de Grenoble (pour les problématiques sports de nature et environnement).

Il a été montré une baisse récurrente des densités d'invertébrés (nombre d'individus/m²), quelles que soient l'année et la date de la campagne de suivi, sur la station de la Baume aux pigeons (très fréquentée), par rapport aux densités observées sur la station témoin de la Salpêtrière (très peu fréquentée). Ces baisses de densité se produisent dès le début de la saison touristique et touche tous les groupes d'invertébrés.

Les milieux des gorges les plus fragiles vis-à-vis du piétinement ont été identifiés, comme « les graviers sur courant modéré », milieu le plus présent dans les gorges mais aussi le plus instable qui peut être piétiné lors des entrées ou des sorties de l'eau (randonneurs aquatiques, embarcations, baigneurs).

Ces conclusions, partagées en comité de pilotage, vont permettre, d'une part, d'enrichir les outils de sensibilisation existants (journée de sensibilisation annuelle dédiée aux guides de randonnée aquatique, supports de communication utilisés auprès des baigneurs et des campings) ; d'autre part, de nourrir les opérations de gestion (gestion des sites d'embarquement/débarquement, gestion du Couloir Samson) et les réglementations mises en place sur le moyen Verdon (APPB Apron, AP Couloir Samson).

Les actions réalisées en 2016

Les sites d'intérêt écologique majeur au plan de Parc :

- Cogestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin,
- Accompagnement du projet de Réserve biologique dirigée de la hêtraie du Grand Margès (Aiguines),
- Animation de mesures agro-environnementales en faveur de l'Outarde canepetière sur le site de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon.

Animation de la démarche Natura 2000

6 sites Natura 2000 dont la mise en œuvre du document d'objectifs est animée par le Parc.

Des moyens internes ont été mobilisés (expertise technique, phase terrain, rédaction) en appui à la rédaction de l'étude d'impact portant renouvellement du plan d'entretien pluriannuel des bords de cours d'eau coordonné par le Parc, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans la définition des futurs travaux de restauration des continuités écologiques du Colostre.

Animation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et coordination du plan agro-environnemental et climatique du Verdon (PAEC)

- Surfaces engagées en MAEC en 2015-2016 : **4617 ha** ;
- Nombre d'agriculteurs engagés en MAEC en 2015-2016 : **19 groupements pastoraux, 4 GAEC et 28 agriculteurs** ;
- Répartition des MAEC par enjeu : **35 % des surfaces engagées dans une MAEC biodiversité**, 48 % engagées dans une MAEC maintien des surfaces pastorales et 17 % engagées dans une MAEC défense contre les incendies (DFCI).



ZOOM sur Concrétisation des contrats Natura 2000 « Bois sénescents »

Un arbre sénescent est un arbre qui pourrait être récolté, au vu de son âge ou de son volume de bois, mais qu'on va laisser vieillir, voire mourir, pour améliorer la biodiversité en forêt. En effet, en vieillissant, les arbres atteignent non seulement un gros diamètre, mais finissent par présenter des cavités, des décolllements d'écorces, qui deviennent alors des habitats très favorables pour certaines espèces de chauves-souris ou d'oiseaux. Deux actions sont possibles : préserver les arbres, sans immobiliser le reste de la parcelle ou bien préserver un îlot d'arbres et laisser ainsi vieillir une partie de parcelle.

En 2016, deux propriétaires se sont engagés dans cette démarche. Ce sont 125 arbres et 6 ha d'îlots qui ont ainsi été repérés et marqués. Ce « capital » sur pied est indemnisé à hauteur de 30 525 €. Cette somme a été calculée en fonction du diamètre des arbres, les essences rencontrées et de la taille des îlots immobilisés.

Ces contrats sont signés pour une durée de 30 ans.



Les actions réalisées en 2016

- Travail sur le volet paysager de la Trame verte et bleue,
- Animation de la charte signalétique,
- Aide à la mise en œuvre de la marque Parc sur les campings.



ZOOM sur la charte signalétique du Parc

Les acteurs économiques du territoire, hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, mais aussi les communes, ont pu mettre en place différents types de panneaux (enseignes, pré-enseignes, jalonnement...) afin de se signaler.

Ces panneaux relèvent de la réglementation en matière de publicité, qui a été modifiée en profondeur par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et le décret 2012-118 du 30 janvier 2012, dans un objectif de préservation des paysages.

Ainsi, dans le territoire du Verdon comme dans toute la France, les règles relatives aux enseignes, aux enseignes lumineuses, mais surtout aux pré-enseignes, ont changé, sans pour autant se simplifier.

Face au besoin d'information, le Parc naturel régional du Verdon a réédité sa charte signalétique : un guide pratique à l'attention des élus et des acteurs économiques du Verdon.

Ce guide pratique, téléchargeable sur le site Internet du Parc et distribué dans les mairies, offices de tourisme et intercommunalités du territoire, vient expliquer la réglementation relative à chaque type de panneau mais aussi proposer des solutions pour se signaler, dans le respect des paysages et du patrimoine bâti du Verdon.



VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BÂTI DU VERDON

Les actions réalisées en 2016

- Inventaire du patrimoine bâti lié à l'eau : passage des données du SIT (268 notices, 782 photos indexées) vers la base de données du service régional de l'inventaire, appui d'un stagiaire pendant 5 mois, inventaire des canaux, recherches aux archives, terrain.
- Chantiers participatifs : sur 5 candidatures à l'appel à communes volontaires de 2015, 4 projets ont été retenus :
 - four à pain de Blaron (suite 2015),
 - puits à Bauduen,
 - lavoir de La Verdrière,
 - canal à Aups.
- Des panneaux de valorisation ont été installés sur les édifices pour un budget de 4258 €.



ZOOM sur le chantier du lavoir de la Gouargo à La Verdrière

Le chantier a mobilisé 42 personnes différentes sur 16 jours, ce qui correspond à 161 journées de travail.

Il s'est appuyé sur un partenariat étroit avec la commune, l'association du patrimoine religieux et culturel de la Verdrière, ainsi que sur la Fondation du patrimoine.

Le Parc a fait appel à deux intervenants techniques : Frédéric Rosso (Ets Restauration du patrimoine) et Mathieu Collot (Ets Collines).

Les techniques appréhendées étaient celles des enduits à la chaux (fouetté et pierres vues), de la réfection de toiture, des enduits d'étanchéité du bassin et de la réalisation de mur en pierre sèche.

Dépenses : 20 270 €
- Parc : 12 065€, soit
5 375 € (technicien Parc)
+ 6 690 € (prestataires),
- Commune : 7 628 €,
- Association ASPCRV :
577 €.



Les actions réalisées en 2016

- En 2016, l'équipe d'écogardes était composée de 15 saisonniers, de 2 chefs de secteurs, d'un écogarde technicien randonnée et du coordinateur présent à l'année.
- L'action de sensibilisation a permis de croiser 136 575 personnes et d'en sensibiliser 36 064 personnes.
- 580 feux de camp ont été relevés et démontés, et 49 feux éteints.
- 112 encombrants ont été relevés et cartographiés.
- Les écogardes ont accompagné les manifestations sportives à travers des avis, le conseil sur les tracés et la tenue de l'évènement, ou la présence à certaines manifestations (Verdon Canyon Challenge, Transpiades, Verdon des collines).
- Un travail sur la régulation de la circulation motorisée a été mené avec les communes d'Aiguines, des Salles-sur-Verdon, et sur le Chiran.

ZOOM sur le réseau radio sécurité Verdon

Suite des constats réalisés :

- **Nombreuses zones « blanches » au sein des espaces naturels fréquentés à l'intérieur desquelles l'alerte est impossible,**
- **Des problèmes de communication lors des opérations de secours,**
- **Des réseaux téléphoniques souvent saturés en période estivale,**
- **Certains professionnels qui se heurtent aux mêmes contraintes d'isolement et de secours (bergers, professionnels des activités de pleine nature),**

Le Parc a fait installer un réseau radio couvrant grâce à quatre relais, une grande partie du territoire.

Ce réseau radio pourra être utilisé par :



- **le personnel du Parc : écogardes, techniciens dans leurs missions de terrain (travaux en rivière, alpages, inventaires naturalistes ou patrimoine bâti),**
- **secouristes (SDIS 04 et PGHM) : amélioration de leur couverture radio, notamment dans les Gorges,**
- **bergers et éleveurs : rompre l'isolement, notamment dans les zones d'estives non couvertes par les réseaux téléphoniques,**
- **professionnels des activités de pleine nature : pouvoir donner l'alerte en cas d'accident.**

Les actions réalisées en 2016

- Sur le domaine de Valx : travaux menés sur la fromagerie, réalisation de murs en pierre sèche, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la ferme, permis déposé pour l'ouverture de la salle de traite...
- Sur Félines : clôtures posées autour des sources et épandage, travaux réalisés dans les appartements,
- Suivi, renouvellement, modification des conventions avec les usagers du domaine (GAEC, ânes...),
- Projet pédagogique : convention d'utilisation des espaces pédagogiques, animations auprès du public,
- Entretien du domaine (canaux, espaces publics...),
- Animation et écriture plan de gestion.



ZOOM sur l'installation photovoltaïque portée par Energ'éthique 04

Dans le cadre de la réhabilitation de la ferme caprine du domaine, le Parc a souhaité donner à celle-ci une vocation pédagogique globale, en valorisant également une approche durable et exemplaire en matière énergétique (maîtrise des consommations ; production d'énergie renouvelable).

Une convention a été signée en 2016 avec la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Energ'éthique O4 aux fins d'installation, d'exploitation et de maintenance d'une centrale photovoltaïque de 120 m² sur la toiture de la ferme.

Energ'éthique O4 a pour projet d'apporter une « autre » réponse aux besoins énergétiques de notre territoire. Pour ce faire, elle mobilise les acteurs du territoire, mutualise les compétences et les financements citoyens et locaux.

Grace à ce partenariat, la toiture photovoltaïque est en fonctionnement depuis le début de l'été 2016 (inauguration le 11 juin).



Les actions réalisées en 2016

Gestion des données cartographiques (SIT – système d'information territorial)

- Travail sur le mode d'occupation des sols pour la Trame verte et bleue,
- Suivi des projets inter-Parcs : consultation pour la nouvelle interface du SIT, déploiement du site cheminsdesparcs.fr, mise en place d'une charte géomatique, travail sur l'observatoire,
- Création pour les agents de 11 bases de données, 42 couches d'information, 13 applications/ cartes.

Lien vers la cartotheque (le SIT) : <http://www.pnrpaca.org>

Création des outils et des supports de sensibilisation pédagogique :

- 2 fiches observatoire de la biodiversité sur la marmotte et la chauve-souris.
- Acquisition d'ouvrages pour la ferme pédagogique sur l'agro-écologie, le jardinage, dans la perspective de développer de nouvelles activités.
- Réalisation d'illustrations pour la ferme pédagogique qui pourront être utilisées pour des supports d'animation et la réalisation de fiches.

Développement du centre de ressources du Parc :

- saisie des nouveaux ouvrages : 249 nouveaux documents, soit un total de 1 467 ouvrages référencés. En plus de celles existantes (culture, patrimoine bâti, pédagogie, agriculture), de nouvelles thématiques : l'eau, la biodiversité, grâce aux contributions des agents du Parc.

Lien vers le centre de ressources : <http://centre-ressources.parcduverdon.fr/opac/>

Récolter et valoriser les témoignages des habitants :

- Création de 12 reportages vidéo qui viennent alimenter les réseaux sociaux, notre site Internet pour parler des actions du Parc, garder une trace des projets et témoignages. Création d'une vidéo de témoignages d'habitants du moyen-Verdon pour amorcer en 2017 des débats sur le PLUi, sur la manière d'habiter et vivre au pays.
- Développement d'une méthodologie pour mener des enquêtes orales pour le recueil de témoignages par une approche ethnologique.

ZOOM sur le recueil de témoignages d'habitants

Dans le cadre du projet des inventaires citoyens de la biodiversité, des enquêtes sont menées auprès des habitants pour évoquer leur rapport à la biodiversité ordinaire dans leur quotidien. Ce travail, engagé depuis plusieurs années, s'est professionnalisé. En 2016, plusieurs agents du Parc ont été formés par une ethnologue. Cette personne a également accompagné le recueil de témoignages d'habitants de la commune de Blieux, lieu des inventaires citoyens de la biodiversité. Ce recueil a permis d'alimenter l'édition du *Cahier de la biodiversité* et de mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les habitants avec leur environnement.



AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLÉS

Les actions réalisées en 2016

Presse média :

- envoi de 35 communiqués de presse et 153 articles parus (non exhaustif) ; 31 émissions *Écho du Parc* sur Radio Verdon, accompagnement de projets de tournage.

Outils numériques de communication : animation du site Internet www.parcduverdon.fr, et de la page du réseau social Facebook

- 75 470 utilisateurs sur le site Internet,
- Facebook : 4977 fans (+ 1300 en 1 an) ; 2 envois de la newsletter.

Pilotage et accompagnement d'éditions :

- 1 parution du *Par nature/Inf'eau* (juin), 6 plaquettes (carnets découverte...), 6 éditions (*Cahier de la biodiversité*, etc.) ; nouvelle papeterie du Parc.
- Réflexion sur un positionnement du Parc sur les éditions.

Validation de la nouvelle stratégie de communication et refonte de la charte graphique du Parc.

ZOOM sur la nouvelle stratégie de communication et la refonte de la charte graphique

C'est un travail collectif, à travers plusieurs comités de pilotage regroupant élus et partenaires, qui a permis de proposer cette année une nouvelle stratégie de communication du Parc et la refonte de la charte graphique.

Accompagné d'un prestataire, une nouvelle ligne de travail se dessine. Recentré sur des publics ciblés (habitants, élus et visiteurs), le programme d'actions se déploie : développement de nouveaux supports à travers des collections, création d'outils de communication pour les élus, nouvelle lettre d'information, développement de la communication web et de nouveaux outils pour interagir avec les publics...



Les actions réalisées en 2016

Poursuite du travail sur le réseau des acteurs culturels

- Organisation de rencontres pour garder une dynamique du réseau des acteurs culturels, dont 2 rendez-vous pour établir le bilan des premières années de fonctionnement,
- Construction d'un nouveau projet sur la base des bilans,
- Construction d'une convention de partenariat avec la DRAC, Direction des affaires culturelles,
- Animation du site web de La Mescla, portail culturel du Verdon.

Lien vers le site de La Mescla : <http://mescla-portailculturel.fr>



Proposer une offre de formation

- Coordination et accompagnement des formations proposées par la structure Parc,
- Construction de 2 formations à vocation éducative : 1 formation des partenaires éducatifs sur le projet du Colostre avec l'utilisation de l'outil 3D créé en 2015 ; 1 formation des enseignants de collèges et lycées sur le changement climatique avec la direction académique culturelle de l'Éducation nationale,
- Encadrement des stages courts du Parc auprès des jeunes du territoire dans le cadre de leurs études (stage de 3^e, stage de bac pro, etc.).

Suivi et mobilisation des réseaux dans les projets : éducation populaire, éducation nationale, acteurs marqués Parc

ZOOM sur

La formation des partenaires éducatifs au projet du Colostre



Au printemps, 8 partenaires éducatifs (associations d'éducation à l'environnement, guide de pays, artiste, etc.) ont participé à une formation sur le Colostre.

L'équipe du Parc a présenté le projet de restauration hydromorphologique du Colostre, et l'outil 3D qui en découle et qui permet de visualiser les travaux, et l'évolution du

cours d'eau. De ce premier travail, a découlé la conception d'animations pédagogiques par les partenaires éducatifs sur la vie de la rivière, l'histoire du cours d'eau, etc. avec un accompagnement du Parc. Ces animations ont été proposées dans les écoles et le collège des communes qui longent le Colostre. Une belle manière de mobiliser et faire prendre conscience de ce cours d'eau par les jeunes générations.

Les actions réalisées en 2016

Mise en œuvre de la stratégie éducative :

- accompagnement du projet de restauration du Colostre et son réaménagement : construction du volet mobilisation des habitants pour une mise en œuvre en 2017,
- Les inventaires citoyens de la biodiversité sur la commune de Blieux : 2 réunions publiques, 8 rencontres-inventaires, 1 animation jeunesse, 6 entretiens avec les habitants...
- Coordination sur l'opération de ramassage des déchets et entretien du cours d'eau le long du Verdon,
- Suivi des chantiers participatifs sur le patrimoine bâti et sur la plantation de haies,
- Coordination des rencontres du Parc : 39 rencontres sur 23 communes, y compris 6 rendez-vous autour des vergers et des anciennes variétés d'arbres fruitiers (inventaire des variétés, atelier de greffe et chantiers de taille, une journée de pressage) et 7 rendez-vous autour de la transition (ciel étoilé et pollution lumineuse, éco-habitat, atelier jardin),
- Construction du programme des 20 ans du Parc pour l'année 2017.

Mise en œuvre du programme pédagogique de Valx :

34 animations, soit environ 670 personnes touchées :

- 8 interventions avec des groupes de jeunes (écoles, temps périscolaire et centres de loisirs),
- 5 interventions auprès de groupes de publics spécialisés (handicap),
- 19 interventions grand public (habitants, familles, touristes),
- 2 formations.



ZOOM sur

La fête du Parc à Trigance

Près de 1 500 visiteurs se sont donnés rendez-vous dans le village de Trigance pour fêter la 14^e édition de la fête du Parc.

Cet événement emblématique de notre territoire reste encore et toujours une occasion de se rassembler, d'échanger, de partager, de déguster et mettre la main à la pâte autour d'activités.

Dans une ambiance villageoise, conviviale et festive, c'est le

moment de parler de ceux et celles qui font vivre notre territoire, et de valoriser, tout particulièrement cette année, les circuits-courts : 466 repas servis par un collectif de 4 restaurateurs ; 59 stands regroupant des producteurs et artisans, 21 ateliers pour petits et grands, et 14 sorties pour faire découvrir le village et les alentours. Et un nombre incalculable de sourires !

STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON

Les actions réalisées en 2016

Lancement du programme Espace valléen :

Voir le Verdon en Grand !

- 21 actions dans une maquette financière de 3 millions d'euros à investir dans le projet de Grand site de France pour les gorges du Verdon. L'Europe (POIA-FEDER), l'État (FNADT) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent à plus de 1 850 000 € dans le programme.
- 4 dossiers déposés pour un montant total de 250 000 € : schéma de mobilité, schéma d'interprétation des patrimoines des gorges et concours paysager requalification Point sublime.
- Recrutement de la chargée du programme, Arcancia Clappe

Inauguration du premier GR de Pays® des tours du Verdon : le tour des balcons du Verdon et plateau de Valensole

Lancement de l'opération Interparcs PACA « Chemins des Parcs » à Gréoux les Bains

- Création du site web : www.cheminsdesparcs.fr dédié à la randonnée dans les Parcs

Le Verdon à vélo : renouvellement de la convention de partenariat avec Vélo Loisir Provence

Formation des professionnels de l'eau vive avec France Nature Environnement

- 3 journées de formations en 2016 regroupant 41 professionnels de 20 entreprises différentes.

Première rencontre du comité de préfiguration de la « Destination Grand Verdon »

Validation de la stratégie Écotourisme-renouvellement de l'engagement dans la Charte européenne du tourisme durable

Développement du réseau professionnel de bénéficiaires de la marque Valeurs-Parc naturel régional.

Avec la contribution financière de :



ZOOM sur l'inauguration du GR de Pays®

le tour du plateau de Valensole par les balcons du Verdon

Le dimanche 19 juin, a été inauguré un nouveau tracé pour le GR®4 entre Moustiers-Sainte-Marie et Saint-Martin-de-Brômes. Cette journée a été coordonnée par le Parc du Verdon avec l'appui et l'implication du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, les comités départementaux de randonnée pédestre et les communes traversées.

Cet itinéraire s'inscrit dans le label GR® de Pays, proposé par la Fédération française de randonnée. Un réseau de sentiers permettra de relier les territoires du Verdon en déclinant un maillage d'une dizaine d'itinéraires entre 3 à 5 jours.



RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2016

Montage de la candidature au dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » qui comprend deux phases :

Phase 1 : travaux d'investissements dans la rénovation du bâti et de l'éclairage public

- Projet construit à l'échelle du Grand Verdon entre Parc du Verdon et Pays A3V : 15 projets sur 13 communes et 2 EPCI pour un montant de travaux de plus d'1 million d'€ dont 500 000 € de soutien TEPCV.

Phase 2 : Investissements dans le bâti public, mobilité et soutien à la transition

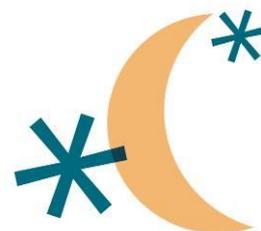
- Achat de véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public, observatoire de la biodiversité, inventaire citoyen de la biodiversité...

Inauguration de la toiture photovoltaïque citoyenne sur la bergerie de Valx en partenariat avec la coopérative Energéthic'O4

- 9 kWh de production partagée

Programme d'animations Transition citoyenne

- 1 visite de l'habitat durable à la Martre,
- 1 week-end de l'environnement à Régusse,
- 3 rencontres dans le cadre national du « jour de la nuit ».



Édition d'une brochure dédiée à la promotion de la qualité du ciel nocturne dans les Parcs régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sensibilisation à la préservation de ce patrimoine face à la pollution lumineuse

ZOOM sur Territoires à énergie positive

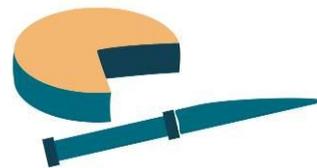
Le Parc du Verdon et le Pays A3V (périmètre de la nouvelle intercommunalité Alpes-Provence-Verdon-Source de lumière) se sont engagés sur le montage de deux vagues de candidature au dispositif TEPCV. Ce projet est un accélérateur de transition car il va sans doute permettre, à l'issue de la deuxième vague en 2016, de lever plus d'1 million d'euros de crédits d'État-ministère de l'Écologie et 500 000 € de crédits supplémentaires issus des certificats d'économie d'énergie. Au total, c'est un effet levier de presque 2,5 millions d'euros investis dans la transition énergétique au service des communes et des intercommunalités du Grand Verdon.



Les actions réalisées en 2016

Les marchés paysans du Verdon 2016

- Toujours en partenariat avec la l'association Bienvenue à la Ferme et la chambre d'agriculture 04, les 14 producteurs inscrits ont tenu 12 marchés en 2016 à Moustiers-Sainte-Marie.
- Expérimentation 2016 : le marché paysan de Quinson a été lancé sur l'esplanade de la cave coopérative vinicole et s'est tenu à 4 reprises. Le projet continue en 2017.



Installation de 5 équipements de visio-conférence en partenariat avec les intercommunalités du territoire

- Matériels pour un montant de 30 000 € installés à Moustiers-Sainte-Marie, Trigance, Aups, Castellane, Saint-Julien-le-Montagnier.

ZOOM sur la visioconférence



Depuis de nombreuses années, les élus et techniciens demandent à favoriser ce type d'équipements afin de réduire la part des déplacements onéreux en temps et en carburants. C'est un enjeu important dans un territoire vaste et aux accès difficiles.

La montée en débit Internet progressive, portée notamment par les départements et la Région, permet aujourd'hui via l'ADSL et un système novateur proposé par le Parc, de relier de façon simple et ergonomique les 5 sites équipés.

En 3 mois, rien que pour la structure Parc, nous avons économisé 4 000 kilomètres de déplacements et 116 heures de temps de techniciens, tout en évitant d'émettre au passage plus d'une demi-tonne de CO2.

Les actions réalisées en 2016

Les vergers paysans, programme de conservatoire des variétés fruitières anciennes du Verdon

- 118 arbres plantés,
- 2 tonnes de fruits récoltés et pressés à Castellane le 22 octobre 2016,
- 5 stages d'initiation à la greffe, à la taille ou à la plantation et 120 participants,
- Des partenariats actifs avec les Croqueurs de pommes des Alpes latines, Petra Castellana, Le conservatoire de La Thomassine, Fruits d'avenir, l'écomusée de la Roudoule...



Gérer et exploiter durablement les forêts du Verdon

- Journée technique en forêt en novembre à destination des élus locaux du Parc pour les sensibiliser à des techniques de gestion et d'exploitation issues des travaux du groupe Prosilva en faveur de la gestion irrégulière des forêts,
- Comité syndical thématique sur la gestion forestière en décembre et en présence d'une quarantaine d'élus et partenaires.

Recours collectifs des territoires contre l'arrêté autorisant l'exploitation de la centrale biomasse de Gardanne

- Le Parc est toujours engagé et participe à l'enrichissement de la position des territoires et suit le recours judiciaire.

ZOOM sur REGAIN : une démarche agro-écologique de territoire



En 2016, un programme de plantation de haies a été mis en place sur le plateau de Valensole grâce aux financements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fondation l'Occitane en Provence.

Répondant aux enjeux de Regain et aux objectifs de préservation des habitats d'espèces de Natura 2000, ce projet a permis la plantation de 3 km de haies chez 10 agriculteurs volontaires. Ce projet est poursuivi en 2017.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de REGAIN, en 2016, un réseau de 16 agriculteurs s'est rassemblé autour de la question de la fertilité des sols.

Les objectifs recherchés ? Mieux connaître la qualité des sols du plateau de Valensole et expérimenter des pratiques agroécologiques visant à diversifier les cultures, couvrir les sols, apporter des engrais organiques, etc. Quinze hectares d'expérimentation de lavandin enherbé ont vu le jour, pour protéger le sol de l'érosion et améliorer la lutte biologique. En 2017, le réseau Sol de REGAIN s'étoffe et rassemble désormais 22 agriculteurs. De nouvelles expérimentations d'enherbement du lavandin sont à prévoir !

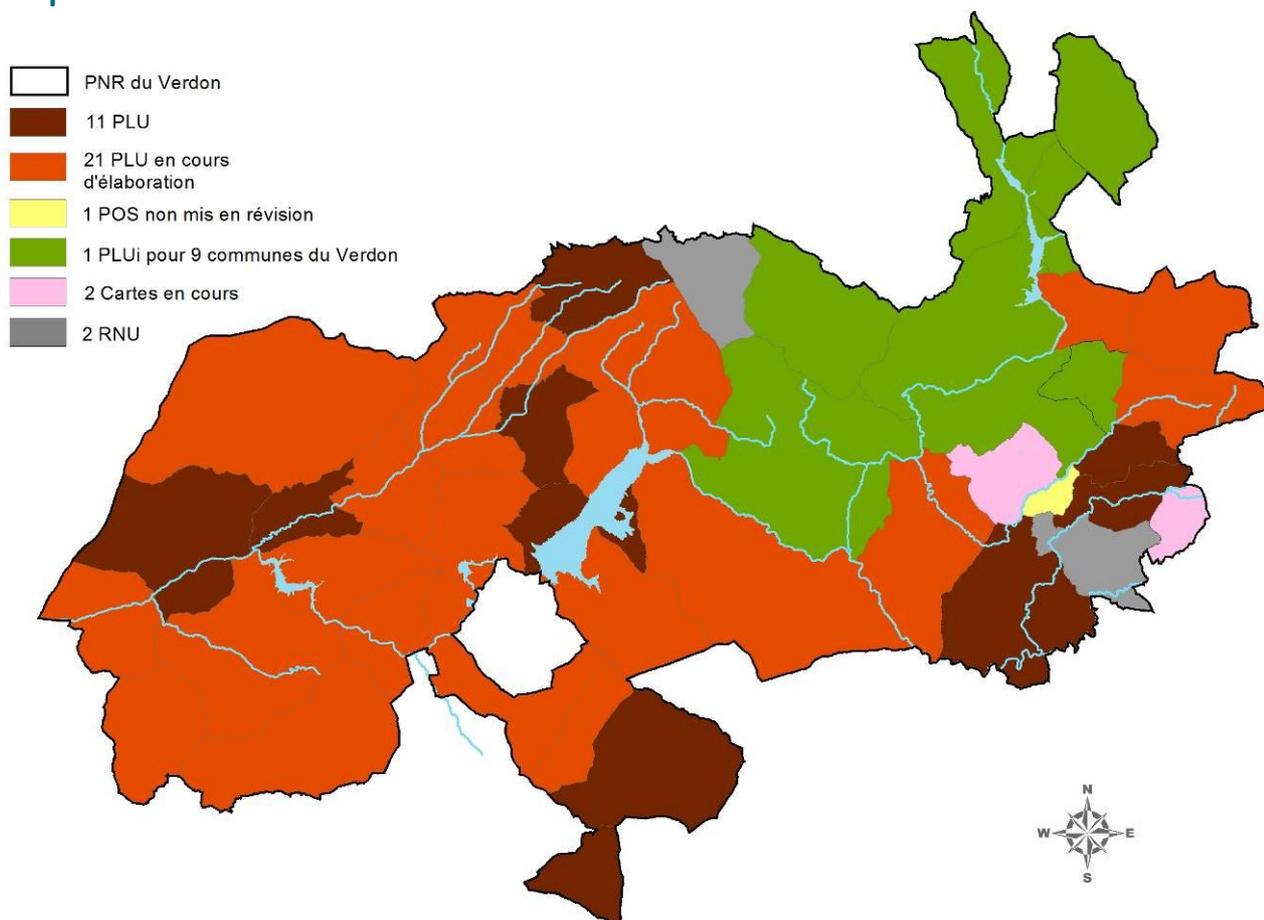
Les actions réalisées en 2016

- Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme,
- Accompagnement de la communauté de communes du Moyen Verdon au lancement du PLUi (aide à la consultation, soutien juridique et technique...). Rédaction du porter à connaissance de PLUi,
- Réalisation d'une vidéo-interview de 6 habitants de la CCMV sur le cadre de vie et leur mode de vie en milieu rural,
- Avis sur le SCoT de la DLVA, sur le PLU de Ginasservis, sur le PLU de Vinon-sur-Verdon,
- Lancement de l'InterSCoT Verdon le 21 septembre 2016 avec l'ensemble des EPCI porteurs ou futurs porteurs d'un SCoT.

ZOOM sur le suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme

En 2016, face aux échéances fixées par la Loi ALUR et au retard pris par les communes du Parc en matière d'urbanisme, l'accent a été mis sur l'accompagnement des communes et intercommunalités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme : début 2016, on comptait ainsi 21 PLU, 2 cartes communales, 1 PLUi (CCMV) et 3 SCoT (Manosque, Provence Verte et Dracénie) en cours d'élaboration.

Le Parc a ainsi assisté aux réunions des personnes publiques associées, organisées aux différentes étapes d'avancement des PLU, afin de s'assurer notamment de la prise en compte de la charte du Parc et du SAGE Verdon.



Les actions réalisées en 2016

Actions permettant de développer la coopération :

- Animation des instances du Parc pour en faire des lieux ouverts, de coopération et d'apprentissage : commissions, comités syndicaux thématiques sur la transition énergétique (janvier) et sur la signalétique (novembre) ; réunion du comité scientifique (juin) et échanges avec le conseil de développement pour relancer la dynamique participative,
- Poursuite des logiques de partenariat : suivi des conventions de partenariat avec EDF et la SCP,
- Mutualisation des moyens, notamment au sein du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Initier des partenariats spécifiques avec les villes-portes : rencontre et premiers échanges entre le président du Parc et les maires de Draguignan et de Digne-les-Bains.

Gestion des outils et programmes financiers pour le territoire :

- Lancement du nouveau programme LEADER 2016-2020 co-animé avec le Pays A3V,
- Avis sur les CRET de Haute Provence, Pays dignois, Provence verte, A3V et portage du CRET Haut Var,
- Validation du 2^e contrat rivière.

ZOOM sur le partenariat avec Écociné Verdon

Depuis 2009, le Parc du Verdon accompagne l'émergence du projet Écociné Verdon. Pour le Parc, soutenir ce projet, c'est contribuer au développement économique du Verdon par la création d'un outil commun au service de la découverte des gorges du Verdon, de la sensibilisation du public à leur valeur et à la nécessité de les respecter... c'est porter un autre regard sur les gorges en faisant découvrir ce que la plupart des visiteurs ne verront jamais directement.

Le Parc a soutenu le projet, aidé à la préparation du tournage... et, au travers du partenariat avec Écociné, accompagne la valorisation d'une offre de découverte du Verdon auprès des spectateurs du film. En 2016, le Parc a organisé des transports en bus pour permettre aux habitants des villages des Gorges d'assister à l'avant-première du film. Un clip de sensibilisation sur la richesse et la fragilité du Verdon a également été réalisé par le Parc, et il est projeté avant chaque séance. En 2016, le film a déjà réuni 20 000 spectateurs et



Écociné s'est engagé à reverser 1 % des recettes des entrées pour permettre l'amélioration des conditions d'accueil dans les Gorges. Cet engagement est à l'origine de la démarche « 1 % pour le Verdon » sur laquelle le Parc travaille pour mobiliser mécènes et donateurs dans le financement de l'Opération Grand site des gorges du Verdon.

Les actions réalisées en 2016

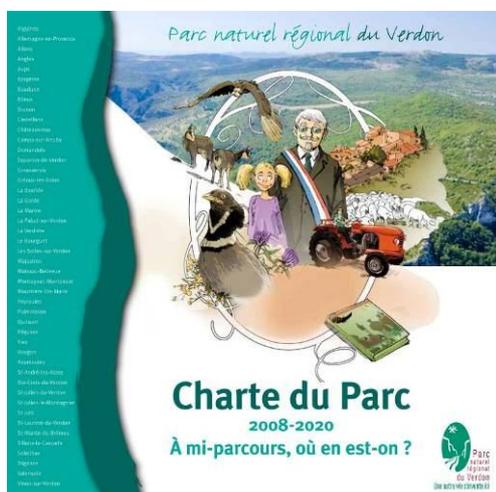
- Pilotage de la démarche de suivi-évaluation en continu au sein du Parc en lien avec les référents de pôle et la direction. Accompagnement de l'équipe, pour aider à définir les questions évaluatives, le lien avec les indicateurs d'application de la charte et du territoire ;
- Déploiement d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation des actions portées ou accompagnées par le Parc (outil EVA) ;
- En ce qui concerne la collecte d'informations géographiques liées aux observatoires, les différentes bases de données sont réalisées sur le système d'information territorial. Le travail consiste soit à renseigner des bases déjà réalisées, soit à réaliser de nouvelles bases pour répondre aux objectifs de collecte de l'information.

ZOOM sur l'évaluation à mi-parcours de la charte

La 2^e charte du Parc naturel régional du Verdon, validée en 2008, définit des objectifs de développement et de gestion pour le territoire qui engagent ses signataires pour une durée de 12 ans (durée qui va être portée à 15 ans en application de la nouvelle loi pour la reconquête de la biodiversité d'août 2016).

Depuis 2013, nous avons initié une démarche volontaire d'évaluation à mi-parcours de la charte du Parc afin de juger de l'avancement de sa mise en œuvre et des résultats des actions menées. Cette démarche répond à plusieurs objectifs :

- dresser un bilan des six premières années de la mise en œuvre de la charte. « Où en est-on de ce qui était prévu ? Pourquoi en est-on là ?... » Ces questions nécessitent un travail de mémoire et de synthèse. Au regard de ce bilan, il est possible d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la charte ;
- au besoin, réorienter les actions de la seconde période et établir des nouvelles priorités en identifiant des chantiers prioritaires pour les années à venir ;
- améliorer la lisibilité des actions pour les décideurs/financeurs/publics ;
- préparer la révision de la charte en testant une méthode d'évaluation et un système de suivi : savoir ce qu'il faut évaluer (référentiel et critères), quand, par qui, comment... tout en restant dans une démarche pragmatique et appropriable.



Les résultats de ce travail, mené en interne, ont fait l'objet d'un rapport complet consultable sur notre site Internet et d'une synthèse présentant les grands enseignements de l'évaluation.



Les actions réalisées en 2016

L'année 2016 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat rivière 2016-2022 : 21 actions sont inscrites au contrat, pour presque 6 M €. Elles sont réparties dans 4 dispositifs :

- **travaux de confortement et de protection contre les crues** : secteurs haut Verdon (Allos, Colmars...), moyen Verdon (Castellane) et bas Verdon (Vinson). En 2016, des études sont en cours sur les digues de Vinon,
- **gestion du risque** : mise en place de systèmes d'alerte ; en 2016 une étude a démarré pour la définition d'un système d'alerte à Quinson,
- **gestion du transport solide et des espaces de bon fonctionnement** : plans de gestion des matériaux (haut Verdon en 2016-2017 – bas Verdon en 2019), suivis topographiques du lit réalisés en 2016 en aval des barrages de Chaudanne et Gréoux.

L'étude concernant l'élaboration du plan de gestion des matériaux et des espaces de mobilité du haut Verdon a démarré en 2016. Elle porte sur la gestion sédimentaire ainsi que la gestion des iscles présents dans le mineur du Verdon et de ses principaux affluents, et la gestion des espaces de bon fonctionnement. Le besoin de cette étude s'est fait sentir lors de la consultation des collectivités sur le SAGE, ainsi qu'en lien avec les demandes ponctuelles de curage. Il s'agit d'aboutir à une gestion globale et planifiée des cours d'eau, dans le cadre de la future compétence GEMAPI (protection des biens et des personnes dans les zones contraintes ; préservation ou restauration des espaces de liberté dans les zones libres).

- **Amélioration de la gestion hydroélectrique vis-à-vis de la fonctionnalité des milieux** : suivis de l'effet des débits réservés en cours jusqu'en 2018,

ZOOM sur les suivis topographiques du lit du Verdon

Dans les secteurs situés en aval des barrages de Chaudanne et de Gréoux, le lit du Verdon a tendance à s'enfoncer, car la présence des barrages bloque les apports de matériaux. Un suivi régulier de l'évolution du lit est donc nécessaire, car l'enfoncement peut déstabiliser les ouvrages de protection contre les inondations.

Une campagne de mesures avait eu lieu en 2010, une nouvelle campagne a été réalisée en 2016. Les résultats n'ont pas montré d'évolution importante du lit entre 2010 et 2016, les problèmes sur les ouvrages ont été recensés, et des propositions d'intervention formulées.



Les actions réalisées en 2016

L'année 2016 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2016-2022. 38 actions sont inscrites au contrat, pour plus de 12 M €. Elles sont réparties dans 3 dispositifs :

- **Restauration des continuités écologiques.** Les projets en cours sur le bassin versant sont : seuil sur le Bouchier à Allos ; seuil sur le Verdon à Castellane ; seuil sur le Verdon à Gréoux-les-Bains, gué sur le Verdon à Gréoux-les-Bains, 2 seuils sur le Verdon à Vinon, 3 seuils sur l'Estelle à Thorame-Basse.
- **Restauration et entretien des milieux** : travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau, gestion des zones humides, gestion des espèces invasives, projet de restauration du Colostre.

Le Colostre, cours d'eau affluent du Verdon situé sur le plateau de Valensole, est aujourd'hui dégradé. L'objectif du projet est de retrouver un bon fonctionnement global du cours d'eau, tout en répondant aux besoins et usages socio-économiques (irrigation agricole, usages touristiques, intérêt patrimonial, attentes des riverains et des pêcheurs...). L'année 2016 a permis d'obtenir les financements pour la première tranche du projet (Saint-Martin-de-Brômes et Allemagne-en-Provence), de réaliser un diagnostic des enjeux agricoles liés au projet, et de recruter un chargé de projet, Baptiste Roulet, qui a entamé les rencontres avec les propriétaires riverains concernés.

Avec la contribution financière de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

- **Amélioration des connaissances et préservation des espèces** : différents inventaires et suivis ont été inscrits au contrat (écrevisses, cistudes, micromammifères), en 2016, inventaires écrevisses à pattes blanches sur les secteurs Haut Verdon et Lane.

ZOOM sur les travaux d'entretien sur le bas Verdon

Le Parc coordonne et accompagne la mise en œuvre des travaux d'entretien des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant du Verdon (différents maîtres d'ouvrage). Sur le bas Verdon, les travaux sont réalisés directement par le Parc, pour le compte des communes.

Ces travaux permettent de concilier les enjeux humains (limitation des risques d'érosion et de débordements sur les secteurs à enjeux, risques pour les usages) avec le bon état des milieux aquatiques. Ils permettent également d'intervenir sur les espèces invasives. Ils sont financés par l'Agence de l'eau, la Région, le département des Alpes-de-Haute-Provence, EDF, et les communes.

En 2016 :

- de janvier à mars, le programme 2015 qui avait pris du retard a été finalisé : 7 km de cours d'eau pour un montant de 36 000 € (Verdon en amont du seuil de Gréoux ; et aval du pont de Vinon),
- de septembre à décembre : 17 km de cours d'eau, pour un montant de 41 000 € (sur le Verdon à l'aval de Vinon ; le Malaurie à Saint-Julien-le-Montagnier, Vinon et Gréoux ; le ravin d'Albiosc à Esparron).



Les actions réalisées en 2016

En 2016, le nouveau contrat de rivière Verdon 2016-2022 a été validé par l'ensemble des partenaires financiers : Agence de l'eau, conseil départemental O4 et EDF en juin ; conseil départemental 83, conseil départemental O6 et Région en novembre.

Concernant la gestion solidaire, 40 actions sont inscrites au contrat, pour plus de 14 M €. Elles sont réparties dans 7 dispositifs et notamment :



- **Économies d'eau** : un volet sur les économies d'eau a été intégré au nouveau contrat (diagnostics de consommation de bâtiments publics, formations des collectivités, information et sensibilisation, accompagnement des professionnels du tourisme...). L'année 2016 a permis de préparer ce programme, un appel à communes volontaires a été envoyé en fin d'année.
- **Plans de gestion de la ressource dans les secteurs sensibles aux étiages** : mise en œuvre des plans de gestion de la ressource dans le haut Verdon et sur le secteur Artuby (en cours, réduction des fuites des réseaux notamment, et travail sur l'optimisation des captages à Allos).
- **Schémas directeurs eau potable** : les schémas de Saint-Julien-le-Montagnier, Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Saint-Laurent-du-Verdon, Roumoules ont été inscrits au contrat.
- **Gouvernance, solidarités et aménagement du territoire** : animation à l'échelle du bassin versant (SAGE, contrat rivière), poursuite des grands partenariats (EDF, SCP), lancement d'une démarche d'accompagnement des intercommunalités pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), poursuite de la démarche d'extension du périmètre du syndicat pour la compétence « gestion globale du grand cycle de l'eau » afin de couvrir l'ensemble du bassin (adhésion des communes et intercommunalités en cours).
- **Sensibilisation, éducation à l'environnement et au développement durable** : communication et sensibilisation (un numéro de *Inf'Eau Verdon* en 2016, et un hors-série sur le Colostre), actions vers les scolaires.

ZOOM sur l'accompagnement des intercommunalités pour la mise en place de la compétence GEMAPI

La loi a créé une nouvelle compétence, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il s'agit d'une compétence obligatoire, attribuée aux établissements publics de coopération intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2018.

Un important travail est nécessaire pour définir, sur notre bassin versant, la meilleure organisation afin de mettre en place cette compétence : comment définir le contenu de cette compétence, quels sont les besoins (techniques, financiers et humains), quelles sont les ressources, comment conserver, voire renforcer la gestion intégrée de l'eau sur un territoire cohérent du point de vue hydrographique, quelles solidarités mettre en œuvre, comment mutualiser au mieux les moyens... ? Une chargée d'études, Anne Vary, a été recrutée en novembre pour animer cette démarche avec les 9 intercommunalités du bassin du Verdon.



Les actions réalisées en 2016

- **Amélioration de l'assainissement.** Sur 2016, les projets en cours ont été accompagnés : Aiguines, Saint-Julien-le-Montagnier, Castellane, Moustiers-Sainte-Marie, La Verdière, Ginasservis. Les travaux de la station d'épuration de Moustiers-Sainte-Marie ont démarré.
- **Gestion des rejets diffus** : Aucun projet ne s'est concrétisé en 2016. 11 toilettes sèches devraient être installées en 2017.
- **Protection des ressources en eau potable et amélioration de la qualité de l'eau potable** : le contrat rivière permet de financer l'animation du projet d'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles sur le plateau de Valensole (Regain).

ZOOM sur la rénovation de la station d'épuration de Vinon-sur-Verdon



Grâce au partenariat qui lie le Parc naturel régional du Verdon et la Société du canal de Provence (SCP), la DLVA s'est vue remettre un chèque de 162 726 € (deux versements), lors de la visite officielle de sa nouvelle station d'épuration à Vinon-sur-Verdon. La station a été entièrement reconstruite, à côté de l'ancienne.

Dans le cadre d'une convention de solidarité aval-amont conclue en 2008 et réaffirmée en 2014 entre le Parc du Verdon et la SCP, qui distribue l'eau du Verdon aux usagers du Var et des Bouches-du-Rhône, celle-ci mobilise une enveloppe annuelle de 300 000 €, utilisés pour participer à la construction des nouvelles stations d'épuration du territoire. Il s'agit de la concrétisation d'une solidarité entre les utilisateurs de l'eau exportée hors du bassin versant du Verdon, et les collectivités qui œuvrent pour sa gestion et la préservation de sa qualité.

En 2016, les stations d'épuration de Vinon-sur-Verdon (162 726 €), Saint-Julien-le-Montagnier (8 879 €), Moustiers-Sainte-Marie (80 631 €), Sillans-la-Cascade (36 439 €) ont été aidées, ainsi que l'installation de toilettes sèches sur les communes des Salles-sur-Verdon (8 464 €) et Esparron-de-Verdon (2 860 €).



CONCILIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

Les actions réalisées en 2016

L'année 2016 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2016-2022.

7 actions ont été inscrites au contrat, pour 1 M €. Elles sont réparties dans 2 dispositifs :

- Plan de gestion des gorges :
 - finalisation de l'étude de l'impact du piétinement humain sur les milieux aquatiques (cf. Préserver la biodiversité)
 - aménagement des zones d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eau vive (étude en 2017),
 - formations annuelles des professionnels des activités aquatiques,
 - suivis de la population de l'Apron du Rhône,
 - révision des réglementations encadrant la navigation sur le Verdon (retenues de Sainte-Croix-du-Verdon, Esparron-de-Verdon...).
- Aménagements pour l'accès à l'eau sur les lacs : projet d'aménagement sur la commune de Saint-Julien-le-Montagnier (démarrage en 2017).

ZOOM sur les formations des professionnels



Les journées annuelles d'information et de sensibilisation des guides avant la saison estivale, mises en place depuis plus de 10 ans, ont montré leur intérêt et leur efficacité pour gérer les impacts de la fréquentation. Elles permettent une meilleure prise en compte de l'environnement dans les activités (respect d'un cheminement, évitement des zones sensibles...), et la sensibilisation du public aux « bonnes pratiques » des activités de pleine nature.

En 2016, c'est l'association France nature environnement O4 qui a été retenue pour organiser ces journées.

Une quarantaine de professionnels a participé aux 3 journées :

- journée théorique avec focus sur les oiseaux du Verdon et l'étude de l'impact du piétinement,
- 2 journées de terrain sur les sites de pratique des activités aquatiques : Couloir Samson et Estellié Imbut.

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat de rivière Verdon et est financée par la Région et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Remerciements

L'ensemble des actions qui ont été présentées dans ce rapport d'activité sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès de l'Union européenne, de l'État, en grande partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés.

Nous les remercions pour leur soutien.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Pour en savoir plus :

Sur notre site web www.parcduverdon.fr

Abonnez-vous à la **lettre d'information du Parc**

Rejoignez-nous sur **Facebook** : www.facebook.com/ParcduVerdon

Écoutez-nous sur Radio Verdon

91 FM & 96,5 FM

Participez aux événements du Parc

Retrouvez les dates sur <http://parcduverdon.fr/agenda>

Venez à la maison du Parc

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Domaine de Valx

04360 Moustiers-Sainte-Marie

Tél : 04 92 74 68 00

Fax : 04 92 74 68 01

info@parcduverdon.fr

** Ce document a été réalisé par l'équipe du Parc en mars 2017 **